

**CONTRAT D'OBJECTIFS**  
**Pour l'attribution d'une aide à la création d'un poste de coordinateur de**  
**réseau de lecture publique**

Vu la loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique et notamment son article 10 ;  
Vu le code général des collectivités territoriales ;  
Vu le code du patrimoine et notamment son article L. 330-2 ;  
Vu le code de la propriété intellectuelle ;  
Vu la charte de l'UNESCO sur les bibliothèques publiques ;  
Vu le schéma départemental de développement de la lecture publique d'Ille-et-Vilaine, voté le 29 juin 2023,

**ENTRE LES SOUSSIGNES :**

**Le Département d'Ille-et-Vilaine**

**Hôtel du Département**

**1 avenue de la Préfecture**

**CS 24218 35042 RENNES cedex**

Représenté par le Président du Conseil Départemental, **Monsieur Jean-Luc CHENUT**, agissant en vertu de la délibération de la Commission Permanente en date du 2 juillet 2021,

Ci-après dénommé « Le Département »

**ET**

**Redon Agglomération**

**3, rue Charles Sillard**

**35600 REDON**

Représentée par son président, **Monsieur Jean-François MARY**, agissant en vertu de la délibération du conseil communautaire en date du 15 juillet 2020,

Ci-après dénommée « L'EPCI »,

**APRES AVOIR ETE EXPOSE QUE :**

**Préambule :**

Conformément au schéma départemental de développement de la lecture publique, le Département soutient la professionnalisation des équipes des bibliothèques. L'Assemblée départementale a souhaité réaffirmer ce soutien en faisant évoluer le dispositif d'aide à l'emploi. Celui-ci permet de maintenir un soutien en faveur des emplois intercommunaux de coordination de réseaux de bibliothèques mais également d'appuyer la mise en place des coopérations par l'aide aux postes

intervenants en bibliothèque pour un groupement de communes ou pour une commune de moins de 3000 habitants.

La création d'emplois qualifiés pérennes dans les bibliothèques et dans les structures intercommunales garantit l'amélioration des services proposés aux usagers et l'accompagnement des bénévoles.

### **Durée du contrat d'objectif**

Le présent contrat est signé pour trois ans et est non renouvelable. Le.s bénéficiaire.s ne peuvent bénéficier de l'aide que pour un seul poste à la fois.

### **Conditions d'éligibilité**

Les conditions suivantes doivent être impérativement remplies :

- Plein temps dédié à la lecture publique à la signature du contrat d'objectifs
- Gratuité du prêt de documents à l'unité dans les bibliothèques de la structure ou du réseau de bibliothèques du territoire
- Poste relevant de la filière culturelle ou profil de poste dédié aux services visant les thématiques prioritaires du schéma départemental de la lecture publique tels l'inclusion numérique, le portage à domicile de documents, l'éducation aux médias. Ces services doivent être réalisés en bibliothèque a minima à hauteur de 0,5 ETP. Il sera vérifié que le profil de poste entre dans le domaine de compétence « Enjeux transversaux contemporains » du Référentiel national des compétences des bibliothèques territoriales qui recouvre la citoyenneté et la déontologie, la transition écologique et la responsabilité sociale, l'accessibilité, le numérique.

### **Nature de l'aide**

Le Conseil départemental attribue chaque année, pendant trois ans, à **Redon Agglomération** une subvention forfaitaire dont le montant tient compte de la catégorie du poste et de la quotité de travail du poste :

<b>Temps plein</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>	<b>Année 3</b>	<b>Montant total de l'aide accordée</b>
Catégorie A	10 000€	8 000€	5 000€	23 000€
Catégorie B	8 500€	6 500€	4 500€	19 500€
Catégorie C	7 000€	6 000€	4 000€	17 000€

<b>Temps non complet (0,8 ETP)</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>	<b>Année 3</b>	<b>Montant total de l'aide accordée</b>
Catégorie A	8 000€	6 500€	4 000€	18 500€
Catégorie B	6 500€	5 000€	3 500€	15 000€
Catégorie C	5 500€	4 500€	3 000€	13 000€

### **Caractéristiques du réseau intercommunal des bibliothèques à la date de signature du contrat**

Les enjeux déterminés par la Convention d'objectifs communs à l'accès des bibliothèques publiques aux services de la médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine 2020-2021/22 et l'évaluation de cette dernière permettent de déterminer les objectifs de développement du réseau des bibliothèques pendant la durée du présent contrat.

## Objectifs du contrat

Les objectifs à atteindre ont été fixés en co-construction avec la Médiathèque départementale et échelonnés sur 3 années. Un bilan sera effectué chaque année.

Étant donné les caractéristiques des bibliothèques breilliennes de la communauté de communes de Redon Agglomération à la date de ce document et les recommandations préconisées, notamment par le Ministère de la Culture pour le bon fonctionnement d'une bibliothèque, l'aide apportée par le Département vise à :

- Développer de nouvelles fonctionnalités pour renforcer l'équité d'accès pour l'ensemble de la population. Et en premier lieu, organiser la circulation des documents.
- Animer et fédérer les actions de lecture publique des bibliothèques de l'agglomération en lien avec la Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine.

Objectifs fixés pour la 1 <sup>ère</sup> année du contrat	Evaluation de l'atteinte des objectifs
Renforcement de la coordination du réseau par l'EPCI	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nouveaux outils collaboratifs et référentiels communs mis en place.</li><li>- Participation du poste aux réunions et groupes de travail du mini-réseau d'Ille-et-Vilaine.</li><li>- Temps de travail intercommunal (en ETP) affecté à la coordination du réseau</li></ul>
Renforcement de la collaboration entre le réseau de bibliothèques et l'antenne MDIV	<ul style="list-style-type: none"><li>- Information régulière de l'antenne sur les projets importants du réseau.</li><li>- Participation de la référente territoire de l'antenne MDIV aux réunions de mini-réseaux et groupes de travail (Ille-et-Vilaine)</li></ul> Collaboration autour de la Convention 2023-28 Département/EPCI
Implication dans la programmation du projet Pipriac pour une bonne intégration de la nouvelle médiathèque au réseau	Participation du poste au Copil et groupe de travail aménagement de la bibliothèque
Objectifs fixés pour la 2 <sup>ème</sup> année du contrat	
Renforcement de la coordination du réseau par l'EPCI	Temps de travail intercommunal (en ETP) affecté à la coordination du réseau

Organisation de la circulation des documents	Description du dispositif et calendrier de sa mise en service
Phase 1 : Schéma de développement de la lecture publique intercommunal : diagnostic	Description du travail collaboratif et calendrier : Copil, Cotech
Objectifs fixés pour la 3 <sup>ème</sup> année du contrat	
Renforcement de la coordination du réseau par l'EPCI	Temps de travail intercommunal (en ETP) affecté à la coordination du réseau
Phase 2 : d'un Schéma de développement de la lecture publique intercommunal : rédaction	Description du travail collaboratif et calendrier : Copil, Cotech

Lors de l'évaluation annuelle, les objectifs pour l'année suivante pourront être réajustés en fonction de l'évolution des conditions de mise œuvre du projet.

Le Département accompagnera le développement des bibliothèques dans le cadre des contrats de solidarité territoriale.

La Médiathèque départementale apportera son soutien selon les modalités définies dans la convention de partenariat pour le développement de la lecture publique, adossée au schéma départemental 2023-2028.

**Annexe :**

- **CONVENTION de partenariat pour le développement de la lecture publique**

Fait en deux exemplaires originaux à.....le,

Pour la communauté de  
communes/la commune de

Le Président

Pour le Département,  
  
Le Président du Conseil  
départemental d'Ille-et-Vilaine,

# CC002951 - 23 - CP DU 28/08 - AIDE A L'EMPLOI DANS LES BIBLIOTHEQUES - A8

## Commission permanente

**Date du vote :** 28-08-2023

**Liste des dossiers inscrits dans la commission pour Vote**

**Objet :**

*Dossiers de l'édition*

OEM00642 23 - F - REDON AGGLOMERATION - AIDE A L'EMPLOI DANS LES BIBLIOTHEQUES -  
FONCTIONNEMENT 2023

**Nombre de dossiers** 1

**Observation :**

**AIDE A L'EMPLOI DANS LES BIBLIOTHEQUES - INTERCO. OU GROUPEMENT DE COMMUNES**

**IMPUTATION : 65 313 65734.12 8 P122A8**

**PROJET : FONCTIONNEMENT**

Nature de la subvention : 2ème Programmation avec Contrat d'objectif - 1ère année - Taux : 23,00 %

 <b>REDON AGGLOMERATION</b>								<b>2023</b>	
3 rue Charles Sillard CS40264 35605 REDON								SIC00001 - D355236 - OEM00642	
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
ca redon agglomeration	<u>Mandataire</u> - Redon agglomeration	poste de bibliothécaire	FON : 271 370 € INV : 233 534 €				10 000,00 €	10 000,00 €	

Total général :

		10 000,00 €	10 000,00 €	
--	--	-------------	-------------	--

# Éléments financiers

Commission permanente  
du 28/08/2023

N° 48521

## Dépense(s)

Réservation CP n°20325

Imputation

**65-313-65734.12-8-P122A8**

Aide à l'emploi des bibliothèques

Montant crédits inscrits

22 600 €

**Montant proposé ce jour**

**10 000 €**

**TOTAL**

**10 000 €**

**CONTRAT D'OBJECTIFS**  
**Pour l'attribution d'une aide à la création d'un poste de coordinateur de**  
**réseau de lecture publique**

Vu la loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique et notamment son article 10 ;  
Vu le code général des collectivités territoriales ;  
Vu le code du patrimoine et notamment son article L. 330-2 ;  
Vu le code de la propriété intellectuelle ;  
Vu la charte de l'UNESCO sur les bibliothèques publiques ;  
Vu le schéma départemental de développement de la lecture publique d'Ille-et-Vilaine, voté le 29 juin 2023,

**ENTRE LES SOUSSIGNES :**

**Le Département d'Ille-et-Vilaine**

**Hôtel du Département**

**1 avenue de la Préfecture**

**CS 24218 35042 RENNES cedex**

Représenté par le Président du Conseil Départemental, **Monsieur Jean-Luc CHENUT**, agissant en vertu de la délibération de la Commission Permanente en date du 2 juillet 2021,

Ci-après dénommé « Le Département »

**ET**

**Redon Agglomération**

**3, rue Charles Sillard**

**35600 REDON**

Représentée par son président, **Monsieur Jean-François MARY**, agissant en vertu de la délibération du conseil communautaire en date du 15 juillet 2020,

Ci-après dénommée « L'EPCI »,

**APRES AVOIR ETE EXPOSE QUE :**

**Préambule :**

Conformément au schéma départemental de développement de la lecture publique, le Département soutient la professionnalisation des équipes des bibliothèques. L'Assemblée départementale a souhaité réaffirmer ce soutien en faisant évoluer le dispositif d'aide à l'emploi. Celui-ci permet de maintenir un soutien en faveur des emplois intercommunaux de coordination de réseaux de bibliothèques mais également d'appuyer la mise en place des coopérations par l'aide aux postes

intervenants en bibliothèque pour un groupement de communes ou pour une commune de moins de 3000 habitants.

La création d'emplois qualifiés pérennes dans les bibliothèques et dans les structures intercommunales garantit l'amélioration des services proposés aux usagers et l'accompagnement des bénévoles.

### **Durée du contrat d'objectif**

Le présent contrat est signé pour trois ans et est non renouvelable. Le.s bénéficiaire.s ne peuvent bénéficier de l'aide que pour un seul poste à la fois.

### **Conditions d'éligibilité**

Les conditions suivantes doivent être impérativement remplies :

- Plein temps dédié à la lecture publique à la signature du contrat d'objectifs
- Gratuité du prêt de documents à l'unité dans les bibliothèques de la structure ou du réseau de bibliothèques du territoire
- Poste relevant de la filière culturelle ou profil de poste dédié aux services visant les thématiques prioritaires du schéma départemental de la lecture publique tels l'inclusion numérique, le portage à domicile de documents, l'éducation aux médias. Ces services doivent être réalisés en bibliothèque a minima à hauteur de 0,5 ETP. Il sera vérifié que le profil de poste entre dans le domaine de compétence « Enjeux transversaux contemporains » du Référentiel national des compétences des bibliothèques territoriales qui recouvre la citoyenneté et la déontologie, la transition écologique et la responsabilité sociale, l'accessibilité, le numérique.

### **Nature de l'aide**

Le Conseil départemental attribue chaque année, pendant trois ans, à **Redon Agglomération** une subvention forfaitaire dont le montant tient compte de la catégorie du poste et de la quotité de travail du poste :

<b>Temps plein</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>	<b>Année 3</b>	<b>Montant total de l'aide accordée</b>
Catégorie A	10 000€	8 000€	5 000€	23 000€
Catégorie B	8 500€	6 500€	4 500€	19 500€
Catégorie C	7 000€	6 000€	4 000€	17 000€

<b>Temps non complet (0,8 ETP)</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>	<b>Année 3</b>	<b>Montant total de l'aide accordée</b>
Catégorie A	8 000€	6 500€	4 000€	18 500€
Catégorie B	6 500€	5 000€	3 500€	15 000€
Catégorie C	5 500€	4 500€	3 000€	13 000€

### **Caractéristiques du réseau intercommunal des bibliothèques à la date de signature du contrat**

Les enjeux déterminés par la Convention d'objectifs communs à l'accès des bibliothèques publiques aux services de la médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine 2020-2021/22 et l'évaluation de cette dernière permettent de déterminer les objectifs de développement du réseau des bibliothèques pendant la durée du présent contrat.

## Objectifs du contrat

Les objectifs à atteindre ont été fixés en co-construction avec la Médiathèque départementale et échelonnés sur 3 années. Un bilan sera effectué chaque année.

Étant donné les caractéristiques des bibliothèques breilliennes de la communauté de communes de Redon Agglomération à la date de ce document et les recommandations préconisées, notamment par le Ministère de la Culture pour le bon fonctionnement d'une bibliothèque, l'aide apportée par le Département vise à :

- Développer de nouvelles fonctionnalités pour renforcer l'équité d'accès pour l'ensemble de la population. Et en premier lieu, organiser la circulation des documents.
- Animer et fédérer les actions de lecture publique des bibliothèques de l'agglomération en lien avec la Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine.

Objectifs fixés pour la 1 <sup>ère</sup> année du contrat	Evaluation de l'atteinte des objectifs
Renforcement de la coordination du réseau par l'EPCI	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nouveaux outils collaboratifs et référentiels communs mis en place.</li><li>- Participation du poste aux réunions et groupes de travail du mini-réseau d'Ille-et-Vilaine.</li><li>- Temps de travail intercommunal (en ETP) affecté à la coordination du réseau</li></ul>
Renforcement de la collaboration entre le réseau de bibliothèques et l'antenne MDIV	<ul style="list-style-type: none"><li>- Information régulière de l'antenne sur les projets importants du réseau.</li><li>- Participation de la référente territoire de l'antenne MDIV aux réunions de mini-réseaux et groupes de travail (Ille-et-Vilaine)</li></ul> Collaboration autour de la Convention 2023-28 Département/EPCI
Implication dans la programmation du projet Pipriac pour une bonne intégration de la nouvelle médiathèque au réseau	Participation du poste au Copil et groupe de travail aménagement de la bibliothèque
Objectifs fixés pour la 2 <sup>ème</sup> année du contrat	
Renforcement de la coordination du réseau par l'EPCI	Temps de travail intercommunal (en ETP) affecté à la coordination du réseau

Organisation de la circulation des documents	Description du dispositif et calendrier de sa mise en service
Phase 1 : Schéma de développement de la lecture publique intercommunal : diagnostic	Description du travail collaboratif et calendrier : Copil, Cotech
Objectifs fixés pour la 3 <sup>ème</sup> année du contrat	
Renforcement de la coordination du réseau par l'EPCI	Temps de travail intercommunal (en ETP) affecté à la coordination du réseau
Phase 2 : d'un Schéma de développement de la lecture publique intercommunal : rédaction	Description du travail collaboratif et calendrier : Copil, Cotech

Lors de l'évaluation annuelle, les objectifs pour l'année suivante pourront être réajustés en fonction de l'évolution des conditions de mise œuvre du projet.

Le Département accompagnera le développement des bibliothèques dans le cadre des contrats de solidarité territoriale.

La Médiathèque départementale apportera son soutien selon les modalités définies dans la convention de partenariat pour le développement de la lecture publique, adossée au schéma départemental 2023-2028.

**Annexe :**

- **CONVENTION de partenariat pour le développement de la lecture publique**

Fait en deux exemplaires originaux à.....le,

Pour la communauté de  
communes/la commune de

Le Président

Pour le Département,  
  
Le Président du Conseil  
départemental d'Ille-et-Vilaine,

# CC002951 - 23 - CP DU 28/08 - AIDE A L'EMPLOI DANS LES BIBLIOTHEQUES - A8

## Commission permanente

**Date du vote :** 28-08-2023

**Liste des dossiers inscrits dans la commission pour Vote**

**Objet :**

*Dossiers de l'édition*

OEM00642 23 - F - REDON AGGLOMERATION - AIDE A L'EMPLOI DANS LES BIBLIOTHEQUES -  
FONCTIONNEMENT 2023

**Nombre de dossiers** 1

**Observation :**

**AIDE A L'EMPLOI DANS LES BIBLIOTHEQUES - INTERCO. OU GROUPEMENT DE COMMUNES**

**IMPUTATION : 65 313 65734.12 8 P122A8**

**PROJET : FONCTIONNEMENT**

Nature de la subvention : 2ème Programmation avec Contrat d'objectif - 1ère année - Taux : 23,00 %

 <b>REDON AGGLOMERATION</b>								<b>2023</b>	
3 rue Charles Sillard CS40264 35605 REDON								SIC00001 - D355236 - OEM00642	
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
ca redon agglomeration	<u>Mandataire</u> - Redon agglomeration	poste de bibliothécaire	FON : 271 370 € INV : 233 534 €				10 000,00 €	10 000,00 €	

Total général :

		10 000,00 €	10 000,00 €	
--	--	-------------	-------------	--

# Éléments financiers

Commission permanente  
du 28/08/2023

N° 48521

## Dépense(s)

Réservation CP n°20325

Imputation

**65-313-65734.12-8-P122A8**

Aide à l'emploi des bibliothèques

Montant crédits inscrits

22 600 €

**Montant proposé ce jour**

**10 000 €**

**TOTAL**

**10 000 €**

**CONTRAT D'OBJECTIFS**  
**Pour l'attribution d'une aide à la création d'un poste de coordinateur de**  
**réseau de lecture publique**

Vu la loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique et notamment son article 10 ;  
Vu le code général des collectivités territoriales ;  
Vu le code du patrimoine et notamment son article L. 330-2 ;  
Vu le code de la propriété intellectuelle ;  
Vu la charte de l'UNESCO sur les bibliothèques publiques ;  
Vu le schéma départemental de développement de la lecture publique d'Ille-et-Vilaine, voté le 29 juin 2023,

**ENTRE LES SOUSSIGNES :**

**Le Département d'Ille-et-Vilaine**

**Hôtel du Département**

**1 avenue de la Préfecture**

**CS 24218 35042 RENNES cedex**

Représenté par le Président du Conseil Départemental, **Monsieur Jean-Luc CHENUT**, agissant en vertu de la délibération de la Commission Permanente en date du 2 juillet 2021,

Ci-après dénommé « Le Département »

**ET**

**Redon Agglomération**

**3, rue Charles Sillard**

**35600 REDON**

Représentée par son président, **Monsieur Jean-François MARY**, agissant en vertu de la délibération du conseil communautaire en date du 15 juillet 2020,

Ci-après dénommée « L'EPCI »,

**APRES AVOIR ETE EXPOSE QUE :**

**Préambule :**

Conformément au schéma départemental de développement de la lecture publique, le Département soutient la professionnalisation des équipes des bibliothèques. L'Assemblée départementale a souhaité réaffirmer ce soutien en faisant évoluer le dispositif d'aide à l'emploi. Celui-ci permet de maintenir un soutien en faveur des emplois intercommunaux de coordination de réseaux de bibliothèques mais également d'appuyer la mise en place des coopérations par l'aide aux postes

intervenants en bibliothèque pour un groupement de communes ou pour une commune de moins de 3000 habitants.

La création d'emplois qualifiés pérennes dans les bibliothèques et dans les structures intercommunales garantit l'amélioration des services proposés aux usagers et l'accompagnement des bénévoles.

### **Durée du contrat d'objectif**

Le présent contrat est signé pour trois ans et est non renouvelable. Le.s bénéficiaire.s ne peuvent bénéficier de l'aide que pour un seul poste à la fois.

### **Conditions d'éligibilité**

Les conditions suivantes doivent être impérativement remplies :

- Plein temps dédié à la lecture publique à la signature du contrat d'objectifs
- Gratuité du prêt de documents à l'unité dans les bibliothèques de la structure ou du réseau de bibliothèques du territoire
- Poste relevant de la filière culturelle ou profil de poste dédié aux services visant les thématiques prioritaires du schéma départemental de la lecture publique tels l'inclusion numérique, le portage à domicile de documents, l'éducation aux médias. Ces services doivent être réalisés en bibliothèque a minima à hauteur de 0,5 ETP. Il sera vérifié que le profil de poste entre dans le domaine de compétence « Enjeux transversaux contemporains » du Référentiel national des compétences des bibliothèques territoriales qui recouvre la citoyenneté et la déontologie, la transition écologique et la responsabilité sociale, l'accessibilité, le numérique.

### **Nature de l'aide**

Le Conseil départemental attribue chaque année, pendant trois ans, à **Redon Agglomération** une subvention forfaitaire dont le montant tient compte de la catégorie du poste et de la quotité de travail du poste :

<b>Temps plein</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>	<b>Année 3</b>	<b>Montant total de l'aide accordée</b>
Catégorie A	10 000€	8 000€	5 000€	23 000€
Catégorie B	8 500€	6 500€	4 500€	19 500€
Catégorie C	7 000€	6 000€	4 000€	17 000€

<b>Temps non complet (0,8 ETP)</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>	<b>Année 3</b>	<b>Montant total de l'aide accordée</b>
Catégorie A	8 000€	6 500€	4 000€	18 500€
Catégorie B	6 500€	5 000€	3 500€	15 000€
Catégorie C	5 500€	4 500€	3 000€	13 000€

### **Caractéristiques du réseau intercommunal des bibliothèques à la date de signature du contrat**

Les enjeux déterminés par la Convention d'objectifs communs à l'accès des bibliothèques publiques aux services de la médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine 2020-2021/22 et l'évaluation de cette dernière permettent de déterminer les objectifs de développement du réseau des bibliothèques pendant la durée du présent contrat.

## Objectifs du contrat

Les objectifs à atteindre ont été fixés en co-construction avec la Médiathèque départementale et échelonnés sur 3 années. Un bilan sera effectué chaque année.

Étant donné les caractéristiques des bibliothèques breilliennes de la communauté de communes de Redon Agglomération à la date de ce document et les recommandations préconisées, notamment par le Ministère de la Culture pour le bon fonctionnement d'une bibliothèque, l'aide apportée par le Département vise à :

- Développer de nouvelles fonctionnalités pour renforcer l'équité d'accès pour l'ensemble de la population. Et en premier lieu, organiser la circulation des documents.
- Animer et fédérer les actions de lecture publique des bibliothèques de l'agglomération en lien avec la Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine.

Objectifs fixés pour la 1 <sup>ère</sup> année du contrat	Evaluation de l'atteinte des objectifs
Renforcement de la coordination du réseau par l'EPCI	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nouveaux outils collaboratifs et référentiels communs mis en place.</li><li>- Participation du poste aux réunions et groupes de travail du mini-réseau d'Ille-et-Vilaine.</li><li>- Temps de travail intercommunal (en ETP) affecté à la coordination du réseau</li></ul>
Renforcement de la collaboration entre le réseau de bibliothèques et l'antenne MDIV	<ul style="list-style-type: none"><li>- Information régulière de l'antenne sur les projets importants du réseau.</li><li>- Participation de la référente territoire de l'antenne MDIV aux réunions de mini-réseaux et groupes de travail (Ille-et-Vilaine)</li></ul> Collaboration autour de la Convention 2023-28 Département/EPCI
Implication dans la programmation du projet Pipriac pour une bonne intégration de la nouvelle médiathèque au réseau	Participation du poste au Copil et groupe de travail aménagement de la bibliothèque
Objectifs fixés pour la 2 <sup>ème</sup> année du contrat	
Renforcement de la coordination du réseau par l'EPCI	Temps de travail intercommunal (en ETP) affecté à la coordination du réseau

Organisation de la circulation des documents	Description du dispositif et calendrier de sa mise en service
Phase 1 : Schéma de développement de la lecture publique intercommunal : diagnostic	Description du travail collaboratif et calendrier : Copil, Cotech
Objectifs fixés pour la 3 <sup>ème</sup> année du contrat	
Renforcement de la coordination du réseau par l'EPCI	Temps de travail intercommunal (en ETP) affecté à la coordination du réseau
Phase 2 : d'un Schéma de développement de la lecture publique intercommunal : rédaction	Description du travail collaboratif et calendrier : Copil, Cotech

Lors de l'évaluation annuelle, les objectifs pour l'année suivante pourront être réajustés en fonction de l'évolution des conditions de mise œuvre du projet.

Le Département accompagnera le développement des bibliothèques dans le cadre des contrats de solidarité territoriale.

La Médiathèque départementale apportera son soutien selon les modalités définies dans la convention de partenariat pour le développement de la lecture publique, adossée au schéma départemental 2023-2028.

**Annexe :**

- **CONVENTION de partenariat pour le développement de la lecture publique**

Fait en deux exemplaires originaux à.....le,

Pour la communauté de  
communes/la commune de

Le Président

Pour le Département,  
  
Le Président du Conseil  
départemental d'Ille-et-Vilaine,

# CC002951 - 23 - CP DU 28/08 - AIDE A L'EMPLOI DANS LES BIBLIOTHEQUES - A8

## Commission permanente

**Date du vote :** 28-08-2023

**Liste des dossiers inscrits dans la commission pour Vote**

**Objet :**

*Dossiers de l'édition*

OEM00642 23 - F - REDON AGGLOMERATION - AIDE A L'EMPLOI DANS LES BIBLIOTHEQUES - FONCTIONNEMENT 2023

**Nombre de dossiers** 1

**Observation :**

**AIDE A L'EMPLOI DANS LES BIBLIOTHEQUES - INTERCO. OU GROUPEMENT DE COMMUNES**

**IMPUTATION : 65 313 65734.12 8 P122A8**

**PROJET : FONCTIONNEMENT**

Nature de la subvention : 2ème Programmation avec Contrat d'objectif - 1ère année - Taux : 23,00 %

 <b>REDON AGGLOMERATION</b> 3 rue Charles Sillard CS40264 35605 REDON								<b>2023</b> SIC00001 - D355236 - OEM00642	
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
ca redon agglomeration	<u>Mandataire</u> - Redon agglomeration	poste de bibliothécaire	FON : 271 370 € INV : 233 534 €				10 000,00 €	10 000,00 €	

Total général :

		10 000,00 €	10 000,00 €	
--	--	-------------	-------------	--

# Éléments financiers

Commission permanente  
du 28/08/2023

N° 48521

## Dépense(s)

Réservation CP n°20325

Imputation

**65-313-65734.12-8-P122A8**

Aide à l'emploi des bibliothèques

Montant crédits inscrits

22 600 €

**Montant proposé ce jour**

**10 000 €**

**TOTAL**

**10 000 €**

**CONTRAT D'OBJECTIFS**  
**Pour l'attribution d'une aide à la création d'un poste de coordinateur de**  
**réseau de lecture publique**

Vu la loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique et notamment son article 10 ;  
Vu le code général des collectivités territoriales ;  
Vu le code du patrimoine et notamment son article L. 330-2 ;  
Vu le code de la propriété intellectuelle ;  
Vu la charte de l'UNESCO sur les bibliothèques publiques ;  
Vu le schéma départemental de développement de la lecture publique d'Ille-et-Vilaine, voté le 29 juin 2023,

**ENTRE LES SOUSSIGNES :**

**Le Département d'Ille-et-Vilaine**

**Hôtel du Département**

**1 avenue de la Préfecture**

**CS 24218 35042 RENNES cedex**

Représenté par le Président du Conseil Départemental, **Monsieur Jean-Luc CHENUT**, agissant en vertu de la délibération de la Commission Permanente en date du 2 juillet 2021,

Ci-après dénommé « Le Département »

**ET**

**Redon Agglomération**

**3, rue Charles Sillard**

**35600 REDON**

Représentée par son président, **Monsieur Jean-François MARY**, agissant en vertu de la délibération du conseil communautaire en date du 15 juillet 2020,

Ci-après dénommée « L'EPCI »,

**APRES AVOIR ETE EXPOSE QUE :**

**Préambule :**

Conformément au schéma départemental de développement de la lecture publique, le Département soutient la professionnalisation des équipes des bibliothèques. L'Assemblée départementale a souhaité réaffirmer ce soutien en faisant évoluer le dispositif d'aide à l'emploi. Celui-ci permet de maintenir un soutien en faveur des emplois intercommunaux de coordination de réseaux de bibliothèques mais également d'appuyer la mise en place des coopérations par l'aide aux postes

intervenants en bibliothèque pour un groupement de communes ou pour une commune de moins de 3000 habitants.

La création d'emplois qualifiés pérennes dans les bibliothèques et dans les structures intercommunales garantit l'amélioration des services proposés aux usagers et l'accompagnement des bénévoles.

### **Durée du contrat d'objectif**

Le présent contrat est signé pour trois ans et est non renouvelable. Le.s bénéficiaire.s ne peuvent bénéficier de l'aide que pour un seul poste à la fois.

### **Conditions d'éligibilité**

Les conditions suivantes doivent être impérativement remplies :

- Plein temps dédié à la lecture publique à la signature du contrat d'objectifs
- Gratuité du prêt de documents à l'unité dans les bibliothèques de la structure ou du réseau de bibliothèques du territoire
- Poste relevant de la filière culturelle ou profil de poste dédié aux services visant les thématiques prioritaires du schéma départemental de la lecture publique tels l'inclusion numérique, le portage à domicile de documents, l'éducation aux médias. Ces services doivent être réalisés en bibliothèque a minima à hauteur de 0,5 ETP. Il sera vérifié que le profil de poste entre dans le domaine de compétence « Enjeux transversaux contemporains » du Référentiel national des compétences des bibliothèques territoriales qui recouvre la citoyenneté et la déontologie, la transition écologique et la responsabilité sociale, l'accessibilité, le numérique.

### **Nature de l'aide**

Le Conseil départemental attribue chaque année, pendant trois ans, à **Redon Agglomération** une subvention forfaitaire dont le montant tient compte de la catégorie du poste et de la quotité de travail du poste :

<b>Temps plein</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>	<b>Année 3</b>	<b>Montant total de l'aide accordée</b>
Catégorie A	10 000€	8 000€	5 000€	23 000€
Catégorie B	8 500€	6 500€	4 500€	19 500€
Catégorie C	7 000€	6 000€	4 000€	17 000€

<b>Temps non complet (0,8 ETP)</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>	<b>Année 3</b>	<b>Montant total de l'aide accordée</b>
Catégorie A	8 000€	6 500€	4 000€	18 500€
Catégorie B	6 500€	5 000€	3 500€	15 000€
Catégorie C	5 500€	4 500€	3 000€	13 000€

### **Caractéristiques du réseau intercommunal des bibliothèques à la date de signature du contrat**

Les enjeux déterminés par la Convention d'objectifs communs à l'accès des bibliothèques publiques aux services de la médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine 2020-2021/22 et l'évaluation de cette dernière permettent de déterminer les objectifs de développement du réseau des bibliothèques pendant la durée du présent contrat.

## Objectifs du contrat

Les objectifs à atteindre ont été fixés en co-construction avec la Médiathèque départementale et échelonnés sur 3 années. Un bilan sera effectué chaque année.

Étant donné les caractéristiques des bibliothèques breilliennes de la communauté de communes de Redon Agglomération à la date de ce document et les recommandations préconisées, notamment par le Ministère de la Culture pour le bon fonctionnement d'une bibliothèque, l'aide apportée par le Département vise à :

- Développer de nouvelles fonctionnalités pour renforcer l'équité d'accès pour l'ensemble de la population. Et en premier lieu, organiser la circulation des documents.
- Animer et fédérer les actions de lecture publique des bibliothèques de l'agglomération en lien avec la Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine.

Objectifs fixés pour la 1 <sup>ère</sup> année du contrat	Evaluation de l'atteinte des objectifs
Renforcement de la coordination du réseau par l'EPCI	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nouveaux outils collaboratifs et référentiels communs mis en place.</li><li>- Participation du poste aux réunions et groupes de travail du mini-réseau d'Ille-et-Vilaine.</li><li>- Temps de travail intercommunal (en ETP) affecté à la coordination du réseau</li></ul>
Renforcement de la collaboration entre le réseau de bibliothèques et l'antenne MDIV	<ul style="list-style-type: none"><li>- Information régulière de l'antenne sur les projets importants du réseau.</li><li>- Participation de la référente territoire de l'antenne MDIV aux réunions de mini-réseaux et groupes de travail (Ille-et-Vilaine)</li></ul> Collaboration autour de la Convention 2023-28 Département/EPCI
Implication dans la programmation du projet Pipriac pour une bonne intégration de la nouvelle médiathèque au réseau	Participation du poste au Copil et groupe de travail aménagement de la bibliothèque
Objectifs fixés pour la 2 <sup>ème</sup> année du contrat	
Renforcement de la coordination du réseau par l'EPCI	Temps de travail intercommunal (en ETP) affecté à la coordination du réseau

Organisation de la circulation des documents	Description du dispositif et calendrier de sa mise en service
Phase 1 : Schéma de développement de la lecture publique intercommunal : diagnostic	Description du travail collaboratif et calendrier : Copil, Cotech
Objectifs fixés pour la 3 <sup>ème</sup> année du contrat	
Renforcement de la coordination du réseau par l'EPCI	Temps de travail intercommunal (en ETP) affecté à la coordination du réseau
Phase 2 : d'un Schéma de développement de la lecture publique intercommunal : rédaction	Description du travail collaboratif et calendrier : Copil, Cotech

Lors de l'évaluation annuelle, les objectifs pour l'année suivante pourront être réajustés en fonction de l'évolution des conditions de mise œuvre du projet.

Le Département accompagnera le développement des bibliothèques dans le cadre des contrats de solidarité territoriale.

La Médiathèque départementale apportera son soutien selon les modalités définies dans la convention de partenariat pour le développement de la lecture publique, adossée au schéma départemental 2023-2028.

**Annexe :**

- **CONVENTION de partenariat pour le développement de la lecture publique**

Fait en deux exemplaires originaux à.....le,

Pour la communauté de  
communes/la commune de

Le Président

Pour le Département,  
  
Le Président du Conseil  
départemental d'Ille-et-Vilaine,

# CC002951 - 23 - CP DU 28/08 - AIDE A L'EMPLOI DANS LES BIBLIOTHEQUES - A8

## Commission permanente

**Date du vote :** 28-08-2023

**Liste des dossiers inscrits dans la commission pour Vote**

**Objet :**

*Dossiers de l'édition*

OEM00642 23 - F - REDON AGGLOMERATION - AIDE A L'EMPLOI DANS LES BIBLIOTHEQUES - FONCTIONNEMENT 2023

**Nombre de dossiers** 1

**Observation :**

**AIDE A L'EMPLOI DANS LES BIBLIOTHEQUES - INTERCO. OU GROUPEMENT DE COMMUNES**

**IMPUTATION : 65 313 65734.12 8 P122A8**

**PROJET : FONCTIONNEMENT**

Nature de la subvention : 2ème Programmation avec Contrat d'objectif - 1ère année - Taux : 23,00 %

 <b>REDON AGGLOMERATION</b> 3 rue Charles Sillard CS40264 35605 REDON								<b>2023</b> SIC00001 - D355236 - OEM00642	
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
ca redon agglomeration	<u>Mandataire</u> - Redon agglomeration	poste de bibliothécaire	FON : 271 370 € INV : 233 534 €				10 000,00 €	10 000,00 €	

Total général :

		10 000,00 €	10 000,00 €	
--	--	-------------	-------------	--

# Éléments financiers

Commission permanente  
du 28/08/2023

N° 48521

## Dépense(s)

Réservation CP n°20325

Imputation

**65-313-65734.12-8-P122A8**

Aide à l'emploi des bibliothèques

Montant crédits inscrits

22 600 €

**Montant proposé ce jour**

**10 000 €**

**TOTAL**

**10 000 €**

**CONTRAT D'OBJECTIFS**  
**Pour l'attribution d'une aide à la création d'un poste de coordinateur de**  
**réseau de lecture publique**

Vu la loi n°2021-1717 du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique et notamment son article 10 ;  
Vu le code général des collectivités territoriales ;  
Vu le code du patrimoine et notamment son article L. 330-2 ;  
Vu le code de la propriété intellectuelle ;  
Vu la charte de l'UNESCO sur les bibliothèques publiques ;  
Vu le schéma départemental de développement de la lecture publique d'Ille-et-Vilaine, voté le 29 juin 2023,

**ENTRE LES SOUSSIGNES :**

**Le Département d'Ille-et-Vilaine**  
**Hôtel du Département**  
**1 avenue de la Préfecture**  
**CS 24218 35042 RENNES cedex**

Représenté par le Président du Conseil Départemental, **Monsieur Jean-Luc CHENUT**, agissant en vertu de la délibération de la Commission Permanente en date du 2 juillet 2021,

Ci-après dénommé « Le Département »

**ET**

**Redon Agglomération**  
**3, rue Charles Sillard**  
**35600 REDON**

Représentée par son président, **Monsieur Jean-François MARY**, agissant en vertu de la délibération du conseil communautaire en date du 15 juillet 2020,

Ci-après dénommée « L'EPCI »,

**APRES AVOIR ETE EXPOSE QUE :**

**Préambule :**

Conformément au schéma départemental de développement de la lecture publique, le Département soutient la professionnalisation des équipes des bibliothèques. L'Assemblée départementale a souhaité réaffirmer ce soutien en faisant évoluer le dispositif d'aide à l'emploi. Celui-ci permet de maintenir un soutien en faveur des emplois intercommunaux de coordination de réseaux de bibliothèques mais également d'appuyer la mise en place des coopérations par l'aide aux postes

intervenants en bibliothèque pour un groupement de communes ou pour une commune de moins de 3000 habitants.

La création d'emplois qualifiés pérennes dans les bibliothèques et dans les structures intercommunales garantit l'amélioration des services proposés aux usagers et l'accompagnement des bénévoles.

### **Durée du contrat d'objectif**

Le présent contrat est signé pour trois ans et est non renouvelable. Le.s bénéficiaire.s ne peuvent bénéficier de l'aide que pour un seul poste à la fois.

### **Conditions d'éligibilité**

Les conditions suivantes doivent être impérativement remplies :

- Plein temps dédié à la lecture publique à la signature du contrat d'objectifs
- Gratuité du prêt de documents à l'unité dans les bibliothèques de la structure ou du réseau de bibliothèques du territoire
- Poste relevant de la filière culturelle ou profil de poste dédié aux services visant les thématiques prioritaires du schéma départemental de la lecture publique tels l'inclusion numérique, le portage à domicile de documents, l'éducation aux médias. Ces services doivent être réalisés en bibliothèque a minima à hauteur de 0,5 ETP. Il sera vérifié que le profil de poste entre dans le domaine de compétence « Enjeux transversaux contemporains » du Référentiel national des compétences des bibliothèques territoriales qui recouvre la citoyenneté et la déontologie, la transition écologique et la responsabilité sociale, l'accessibilité, le numérique.

### **Nature de l'aide**

Le Conseil départemental attribue chaque année, pendant trois ans, à **Redon Agglomération** une subvention forfaitaire dont le montant tient compte de la catégorie du poste et de la quotité de travail du poste :

<b>Temps plein</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>	<b>Année 3</b>	<b>Montant total de l'aide accordée</b>
Catégorie A	10 000€	8 000€	5 000€	23 000€
Catégorie B	8 500€	6 500€	4 500€	19 500€
Catégorie C	7 000€	6 000€	4 000€	17 000€

<b>Temps non complet (0,8 ETP)</b>	<b>Année 1</b>	<b>Année 2</b>	<b>Année 3</b>	<b>Montant total de l'aide accordée</b>
Catégorie A	8 000€	6 500€	4 000€	18 500€
Catégorie B	6 500€	5 000€	3 500€	15 000€
Catégorie C	5 500€	4 500€	3 000€	13 000€

### **Caractéristiques du réseau intercommunal des bibliothèques à la date de signature du contrat**

Les enjeux déterminés par la Convention d'objectifs communs à l'accès des bibliothèques publiques aux services de la médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine 2020-2021/22 et l'évaluation de cette dernière permettent de déterminer les objectifs de développement du réseau des bibliothèques pendant la durée du présent contrat.

## Objectifs du contrat

Les objectifs à atteindre ont été fixés en co-construction avec la Médiathèque départementale et échelonnés sur 3 années. Un bilan sera effectué chaque année.

Étant donné les caractéristiques des bibliothèques breilliennes de la communauté de communes de Redon Agglomération à la date de ce document et les recommandations préconisées, notamment par le Ministère de la Culture pour le bon fonctionnement d'une bibliothèque, l'aide apportée par le Département vise à :

- Développer de nouvelles fonctionnalités pour renforcer l'équité d'accès pour l'ensemble de la population. Et en premier lieu, organiser la circulation des documents.
- Animer et fédérer les actions de lecture publique des bibliothèques de l'agglomération en lien avec la Médiathèque départementale d'Ille-et-Vilaine.

Objectifs fixés pour la 1 <sup>ère</sup> année du contrat	Evaluation de l'atteinte des objectifs
Renforcement de la coordination du réseau par l'EPCI	<ul style="list-style-type: none"><li>- Nouveaux outils collaboratifs et référentiels communs mis en place.</li><li>- Participation du poste aux réunions et groupes de travail du mini-réseau d'Ille-et-Vilaine.</li><li>- Temps de travail intercommunal (en ETP) affecté à la coordination du réseau</li></ul>
Renforcement de la collaboration entre le réseau de bibliothèques et l'antenne MDIV	<ul style="list-style-type: none"><li>- Information régulière de l'antenne sur les projets importants du réseau.</li><li>- Participation de la référente territoire de l'antenne MDIV aux réunions de mini-réseaux et groupes de travail (Ille-et-Vilaine)</li></ul> Collaboration autour de la Convention 2023-28 Département/EPCI
Implication dans la programmation du projet Pipriac pour une bonne intégration de la nouvelle médiathèque au réseau	Participation du poste au Copil et groupe de travail aménagement de la bibliothèque
Objectifs fixés pour la 2 <sup>ème</sup> année du contrat	
Renforcement de la coordination du réseau par l'EPCI	Temps de travail intercommunal (en ETP) affecté à la coordination du réseau

Organisation de la circulation des documents	Description du dispositif et calendrier de sa mise en service
Phase 1 : Schéma de développement de la lecture publique intercommunal : diagnostic	Description du travail collaboratif et calendrier : Copil, Cotech
Objectifs fixés pour la 3 <sup>ème</sup> année du contrat	
Renforcement de la coordination du réseau par l'EPCI	Temps de travail intercommunal (en ETP) affecté à la coordination du réseau
Phase 2 : d'un Schéma de développement de la lecture publique intercommunal : rédaction	Description du travail collaboratif et calendrier : Copil, Cotech

Lors de l'évaluation annuelle, les objectifs pour l'année suivante pourront être réajustés en fonction de l'évolution des conditions de mise œuvre du projet.

Le Département accompagnera le développement des bibliothèques dans le cadre des contrats de solidarité territoriale.

La Médiathèque départementale apportera son soutien selon les modalités définies dans la convention de partenariat pour le développement de la lecture publique, adossée au schéma départemental 2023-2028.

**Annexe :**

- **CONVENTION de partenariat pour le développement de la lecture publique**

Fait en deux exemplaires originaux à.....le,

Pour la communauté de  
communes/la commune de

Le Président

Pour le Département,  
  
Le Président du Conseil  
départemental d'Ille-et-Vilaine,

# CC002951 - 23 - CP DU 28/08 - AIDE A L'EMPLOI DANS LES BIBLIOTHEQUES - A8

## Commission permanente

**Date du vote :** 28-08-2023

**Liste des dossiers inscrits dans la commission pour Vote**

**Objet :**

*Dossiers de l'édition*

OEM00642 23 - F - REDON AGGLOMERATION - AIDE A L'EMPLOI DANS LES BIBLIOTHEQUES - FONCTIONNEMENT 2023

**Nombre de dossiers** 1

**Observation :**

**AIDE A L'EMPLOI DANS LES BIBLIOTHEQUES - INTERCO. OU GROUPEMENT DE COMMUNES**

**IMPUTATION : 65 313 65734.12 8 P122A8**

**PROJET : FONCTIONNEMENT**

Nature de la subvention : 2ème Programmation avec Contrat d'objectif - 1ère année - Taux : 23,00 %

 <b>REDON AGGLOMERATION</b> 3 rue Charles Sillard CS40264 35605 REDON								<b>2023</b> SIC00001 - D355236 - OEM00642	
Localisation - DGF 2023	Intervenants	Objet de la demande	Subventions 2022	Quantité	Coût du projet	Dép. retenues	Subv. sollicitée	Subv. prévue	Décision
ca redon agglomeration	<u>Mandataire</u> - Redon agglomeration	poste de bibliothécaire	FON : 271 370 € INV : 233 534 €				10 000,00 €	10 000,00 €	

Total général :

		10 000,00 €	10 000,00 €	
--	--	-------------	-------------	--

# Éléments financiers

Commission permanente  
du 28/08/2023

N° 48521

## Dépense(s)

Réservation CP n°20325

Imputation

**65-313-65734.12-8-P122A8**

Aide à l'emploi des bibliothèques

Montant crédits inscrits

22 600 €

**Montant proposé ce jour**

**10 000 €**

**TOTAL**

**10 000 €**